

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE**

DECISION N°: 21-03

Candidature à l'appel à projet 2021 du Département du Gard au titre de la stratégie de lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2021 - projet « référent de parcours insertion Terre de Camargue 2021 – demande de subvention

Monsieur Le PRESIDENT de la Communauté de Communes Terre de Camargue,

- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-07-57 du 30/07/2020 donnant délégation de missions complémentaires à Monsieur le Président pendant la durée de son mandat,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Terre de Camargue relative au développement économique emploi et insertion, la communauté de communes Terre de Camargue a souhaité maintenir un accueil de proximité en matière de conseil à l'emploi, répondant à l'alinéa « la CCTC intervient dans les points emplois existants ou à créer, les structures permettant l'insertion des personnes dans le monde professionnel (MLJ ...) »,
- Vu l'appel à projet lancé par le Département du Gard au titre du Programme Départemental d'Insertion 2017-2021 pour l'année 2021, dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'emploi 2019-2021, entrant dans l'AXE 1 : « Sécuriser le parcours du bénéficiaire du RSA vers et dans l'emploi », action « agir pour son avenir professionnel » - projet Référent de parcours insertion Terre de Camargue 2021
- Vu la délibération n°2021-02-11 du 04/02/2021 par laquelle le conseil communautaire a émis un avis favorable sur la candidature de la CCTC à l'appel à projet 2021 du Département du Gard au titre de la stratégie de lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2021 – AXE 1 « Sécuriser le parcours du bénéficiaire du RSA vers et dans l'emploi » - projet « référent de parcours insertion Terre de Camargue 2021 » et portant adoption de son plan de financement
- Considérant que les moyens humains dédiés à l'action référent de parcours insertion Terre de Camargue pour l'année 2021 correspondent à 1.15 ETP.

DECIDE

Article 1

Dans l'objectif de mise en œuvre de l'action « Référent de parcours insertion Terre de Camargue 2021 » répondant à l'axe1 « Sécuriser le parcours du bénéficiaire du RSA vers et dans l'emploi » de l'appel à projets lancé par le Département du Gard au titre du Programme Départemental d'Insertion 2017-2021, une aide financière d'un montant de **31 620 €** pour 2021 est sollicitée auprès du Conseil Départemental du Gard dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'emploi 2019-2021.

Article 2

Au regard du plan de financement établi pour 2021, l'aide sollicitée est répartie comme suit :

Montant de l'aide sollicitée	31 620.00 €
Autofinancement	21 086.00 €
Coût total estimé de l'action	52 706.00 €

Article 3

Le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Terre de Camargue est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation adressée :

- A Monsieur Le Préfet du Gard
- A Madame Le Trésorier Payeur

Fait à Aigues-Mortes le **08 FEV. 2021**

Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE



Le Président :

Certifié, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28 11 1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers – (J.O. du 03 12 1983) et du décret n° 85-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Acte affiché le :

08 FEV. 2021